

INFO+

PROCHE AIDANT ET VAE

Et si cela devenait possible?

Présenté par Olivier Dussopt, ministre du Travail, au conseil des ministres du 7 septembre 2022, le projet de loi portant sur les mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi» comporte un article destiné à «poser les premiers jalons d'une réforme de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans des secteurs où les tensions sur le recrutement sont vives, il s'agit notamment de permettre aux proches aidants et aux aidants familiaux d'obtenir une reconnaissance des compétences acquises dans la prise en charge de la dépendance ou de la fin de vie d'un membre de la famille.

Affaire à suivre!



Pourquoi trop maigrir peut-il devenir grave?



En cas de perte de poids importante et donc de dénutrition, ce sont les muscles, réserve de protéines, qui sont le plus touchés.

La fonte musculaire, lorsqu'elle devient trop importante, a des conséquences mécaniques et immunologiques.

À tout âge, l'efficacité de nos défenses immunitaires dépend étroitement des "réserves" musculaires qui, lorsqu'elles baissent, favorisent les infections.

Par ailleurs, la faiblesse musculaire favorise les chutes et donc les fractures, avec des conséquences particulièrement importantes chez les personnes âgées (hospitalisation, dépendance).

Les répercussions de la dénutrition sont multiples:

- un défaut de cicatrisation après une intervention chirurgicale ou une plaie;
- une diminution de l'immunité se traduisant par des infections plus fréquentes et plus sévères, notamment broncho-pulmonaires, intestinales, surinfections de plaies;
- une moins bonne réponse immunitaire après une vaccination;
- une faiblesse des muscles des bras et des jambes responsable d'une diminution de l'activité physique et d'un risque de chute surtout chez les personnes âgées.

Restez vigilent et signalez à toute perte d'appétit à votre salarié·e ADMR.

Pour en savoir +

www.luttecontreladenutrition.fr

Des professionnels de la santé à vos côtés!

Aux côtés des hôpitaux et des cabinets libéraux, les centres de santé ADMR sont des lieux de santé de proximité et des structures d'exercice collectif r composées d'infirmiers ou regroupant parfois plusieurs professions : médecin généraliste, chirurgien-dentiste, kinésithérapeute ou encore infirmier... Professionnels, salariés ADMR, ils offrent à tous un accès à des soins de qualité sur prescription médicale directement sur place ou à domicile. Les centres pratiquent le tiers payant sans dépassement d'honoraires.



Pour en savoir + Contactez l'association ADMR la plus proche de chez vous.

WWW.ADMR.ORG

EN DIRECT

Ensemble pour l'autonomie



Alors que 85 % des Français souhaitent vieillir à leur domicile, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) déploie, pour la cinquième année consécutive, "Ensemble pour l'autonomie", une campagne d'information sur les solutions et les aides possibles pour faire face à une situation de perte d'autonomie.

La campagne répond à trois préoccupations des personnes âgées ou de leurs proches :

- Comment puis-je être aidé chez moi pour conserver mon autonomie ?
- Comment vivre dans un "chez soi" plus sécurisé ?
- En tant que proche aidant, comment puis-je bénéficier d'aide et de soutien ?

Ce programme est composé de 18 courtes vidéos d'animation. En moins d'une minute, elles donnent des conseils pratiques sur les aides pour conserver son autonomie chez soi (comme l'allocation personnalisée d'autonomie), sur l'entrée en établissement, sur les aides destinées aux aidants (plateformes d'accompagnement et de répit, allocation journalière de proche aidant).

Les épisodes sont disponibles dans la vidéothèque du portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr et sur la chaîne Dailymotion de la CNSA. Chaque épisode est traduit en langue des signes française et est sous-titré afin d'assurer la bonne information des personnes sourdes ou malentendantes.



Pour connaître l'association ADMR la plus proche de chez vous, contactez notre plate forme personia

01 44 65 55 20

ou connectez-vous sur notre site www.admr.org

